

LISTE DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU CPAS DU
MERCREDI 26 JUIN 2019

Présents : Armand Hermans, président du CPAS
Louis Waxweiler, Jane White, Marc Joseph, Bernard Carpriau, Carol Delers,
Jacqueline Moreau, Houda Khamal Arbit, Arlette Rapaille - De Ridder, Guido
Schollen, conseillers du CPAS
Rudi Seghers, directeur général adjoint
Audrey Monsieur, directeur général

Absents :

Excusés : Annie Vanderhaegen, conseiller du CPAS

Le président ouvre la séance à 19h30.

Application des articles 285 et 330 du décret du 22 décembre 2017 sur l'administration locale

A. SÉANCE PUBLIQUE

1. Politique et Organisation – Approbation du procès-verbal du 22/05/2019

Le Conseil approuve à l'unanimité des voix le procès-verbal du 22 mai 2019.

2. Service financier - Modification budgétaire n° 1 – 2019 CPAS

Le conseil adopte le changement de budget 1 de 2019 du CPAS avec 7 voix pour et 3 abstentions. Le changement de budget 1 de 2019 sera soumis au conseil communal du 09/03/2019 pour information.

3. Politique et Organisation - Audit thématique sur la sécurité de l'information - Rapport signaler les recommandations de suivi

Le Conseil prend connaissance du rapport de gestion ajusté de l'organisation pour l'année 2018, qui inclut le suivi des recommandations de l'audit thématique sur la sécurité de l'information.

4. Politique et Organisation - Accord de gestion commune et CPAS

Le conseil approuve à l'unanimité l'accord de gestion commune - CPAS.

5. Politique et Organisation - Ethias – Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2019 + Journée des collectivités- désignation du remplaçant

Le Conseil prend connaissance du fait que Carol Delers a été nommée suppléante du CPAS lors de l'assemblée générale d'EthiasCo SARL qui s'est tenue le 13 juin 2019.

6. Politique et Organisation - Organigramme commun commune-CPAS

Le conseil approuve à l'unanimité l'organigramme commune - CPAS.

B. SEANCE A HUIS CLOS

7. Politique et Organisation – Communication des décisions du bureau permanent

Le conseil prend connaissance des décisions prises par le bureau permanent lors des séances des 16/04/2019 et 7/05/2019.

8. Sociaal Verhuurkantoor - Inhuring SVK-woning

Le conseil accepte en principe d'augmenter la croissance de 25 à 26 maisons. Le conseil accepte en principe la location des maisons proposé par l'AIS. Cette décision est prise sous réserve d'un rapport positif de Wonen Vlaanderen

Au nom du CPAS

Directeur général
Audrey Monsieur

Le président du CPAS
Armand Hermans

Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration communale le 1/07/2019. Le public peut prendre connaissance de ces décisions auprès du CPAS, avenue de Limburg Stirum 116 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Une décision du CPAS peut faire l'objet d'une plainte, qui doit alors être déposée auprès de l'instance de surveillance dans un délai de 30 jours à compter de la publication des décisions sur le site Internet. Pour un complément d'information au sujet des plaintes contre des décisions du CPAS, nous faisons référence au guide des plaintes en matière de contrôle administratif général de l'Agentschap Binnenlands Bestuur. Ce guide est disponible pour consultation sous le lien suivant : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer>.